

**SYNDICAT MIXTE DES PORTS  
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE**

\*

Ancienne Gare - Place Faure-Marchand  
17390 LA TREMBLADE

\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**SÉANCE DU 07 DECEMBRE 2022**

**AFFICHÉ LE 08 DECEMBRE 2022**

**CS-221207-05**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

017-200077089-20221207-CS-221207-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/12/2022

*Nombre de membres :*

- En exercice : 14  
- Présents : 10  
- Absents : 04  
- Pouvoirs : 00

**CS-221207-05 BUDGET PRIMITIF 2023- BUDGET PORTS DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE**

L'an deux mil vingt-deux, le sept décembre à neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le vingt-quatre novembre deux mille vingt-deux s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Emmanuel CRETIN, Président du Syndicat Mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre.

**LES PRÉSENTS :**

- M. CRETIN Emmanuel (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. LYS Jacques (T)..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. MATET Nicolas (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. MARY Guy (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. DAUGY Emmanuel (S) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique  
Suppléant de Mme OSTA AMIGO Laurence
- Mme PERAUDEAU Marie-Christine (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. PITARD Christian (S) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique  
Suppléant de M. BARRAUD Vincent
- M. SERVENT François (S)..... Communauté de commune du bassin de Marennes  
Suppléant de M. PETIT Jean-Marie
- M. PROU Jean (T) ..... Conseil départemental de Charente-Maritime
- Mme. LABARRIERE Fabienne (T)..... Conseil départemental de Charente-Maritime

**LES ABSENTS EXCUSES :**

- M. SUEUR Christophe (T) ..... Conseil départemental de Charente-Maritime
- M. BARRAUD Vincent (T)..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. FERCHAUD Pascal (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. MALAGNOUX Jonathan (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- Mme BALLOTEAU Claude (T) ..... Communauté de commune du bassin de Marennes

° ° ° °

**Secrétaire de séance : MARY Guy**

° ° ° °

## **CS-221207-05 BUDGET PRIMITIF 2023- BUDGET PORTS DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE**

### Rapport :

Le budget primitif est la première étape pour entamer la nouvelle année civile. Il se base sur le débat d'orientation budgétaire acté précédemment et permet de présenter le budget de l'exercice suivant en détail et ainsi d'identifier les dépenses et les recettes en fonctionnement et en investissement qui pourront être modifiées tout au long de l'exercice budgétaire par des décisions modificatives.

Cette proposition de budget primitif tient compte des délibérations précédentes et notamment celle portant sur les tarifs portuaires 2023 et l'augmentation de 6% des redevances pour tenir compte de l'inflation générale, de l'augmentation particulière de certaines charges (travaux, énergies) et de la fin de l'aide apportée par le département.

En section de fonctionnement, les recettes sont constituées uniquement des redevances portuaires versées par les usagers pour les occupations du domaine public et les services portuaires, à hauteur de 801 000,00 € HT, auxquelles s'ajoute l'inscription budgétaire des amortissements de subvention à hauteur de 22 000,00 €HT. Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève donc à 823 000,00 € HT.

Les charges de fonctionnement seront équivalentes au montant des recettes prévues. Elles seront réparties en dépenses générales de fonctionnement adaptées aux charges générales restreintes (287 800,00 € HT). Le chapitre lié aux dépenses de personnel est également ajusté (405 200,00 €), en nette diminution en comparaison avec l'année 2022 (482 350,00€). La différence tient compte du non renouvellement de la mise à disposition de l'agent de Marennes au Syndicat Mixte et du départ d'un autre agent, non remplacé. Une ligne de remboursement des intérêts des emprunts, d'autres charges et pour le paiement de l'impôt sur les sociétés sont prévues pour un total 20 000,00 € HT.

Les dépenses d'investissement sont réparties en travaux, remboursement des capitaux de différents emprunts, études à mener et acquisition d'outillage.

Les travaux sont essentiellement orientés sur la continuité d'opérations engagées à Chatressac (reconstitution d'un quai pour 2 emplacements nouveaux à Chatressac, fin des travaux de reprise de la cale amont et des défenses en bois du quai) et à L'Eguille-sur-Seudre (reprise du perré dégradé et aménagements de circulation et stationnement), et surtout du réaménagement de la berge du bassin à flot de Marennes, (tunage coté Badauge), qui permettra d'attribuer 15 nouveaux emplacements de navires en lieu et place de dispositifs actuels d'amarrage fortement dégradés.

Le remboursement des capitaux des emprunts est établi à 37 000,00 €HT (aire de carénage de Marennes, divers travaux engagés par le syndicat depuis 2021, emprunt potentiel de 2022).

Les études prévues pour un montant de 20 000,00 € HT porteront sur une mission d'assistance pour l'aménagement en 2024 de l'aire technique de La Tremblade, avec en filigrane une approche technico-économique en vue d'une délégation de service public pour les manutentions et l'utilisation de cette aire technique (gestion potentielle par un chantier nautique).

Une autre étude sera engagée pour un accompagnement réglementaire dans le dossier de dragage du bassin à flot de Marennes, qui pourrait lui aussi être engagé en 2024.

Une ligne pour l'outillage est conservée en prévision d'un équipement mobile pour souder des pièces métalliques, le nouvel agent recruté disposant de cette compétence.

En investissement, pour équilibrer les dépenses, les recettes proviennent de la dotation aux amortissements pour 110 000€, de subventions pour travaux pour 140 000 € et d'un emprunt de 37 000 €, soit un total de 287 000 €.

Suite à cette présentation :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M4 pour les services à caractère industriel et commercial,

Vu l'arrêté préfectoral n°17-2331-DRCTE-BCL en date du 23 novembre 2017 autorisant la création du Syndicat Mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre,

Vu les statuts du Syndicat Mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre,

Vu la délibération n° CS-221104-04 du 04 novembre 2022 par laquelle le comité syndical a délibéré et pris acte du débat d'orientation budgétaire 2023,

Considérant que le budget « Ports de l'estuaire de la Seudre » est assujéti à la TVA,

Considérant que le budget « Ports de l'estuaire de la Seudre » sera voté par chapitre en section de fonctionnement et par opération d'équipement ou par chapitre en section d'investissement,

Considérant l'avis favorable du Conseil Portuaire Unique du Syndicat Mixte le 30 novembre 2022,

Considérant que l'équilibre budgétaire du budget annexe «Ports de l'estuaire de la Seudre » 2023 s'établit comme suit :

### **LE COMITE SYNDICAL**

- après en avoir délibéré,

### **DÉCIDE**

1°) D'adopter le budget primitif 2023 « Ports de l'estuaire de la Seudre », par chapitre pour la section de fonctionnement et opération d'équipement ou chapitre pour la section d'investissement,

	BUDGET PRIMITIF 2023 BUDGET PRINCIPAL BALANCE PAR SECTION			
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
TOTAL MOUVEMENTS REELS	713 000,00 €	801 000,00 €	265 000,00 €	177 000,00 €
OPERATION D'ORDRE	110 000,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €	110 000,00 €
VIREMENT	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	823 000,00 €	823 000,00 €	287 000,00 €	287 000,00 €

2°) d'autoriser Le Président à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente décision

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITE -**

Le Président du Syndicat Mixte  
des ports de l'Estuaire de la Seudre,  
Emmanuel CRETIN



**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DEPENSES**

Chapitre - Libellé	BP	DM	TOTAL
011 Charges à caractère général	287 800,00 €		287 800,00 €
012 Frais de personnel	405 200,00 €		405 200,00 €
65 Charges de gestion courante	1 000,00 €		1 000,00 €
66 Charges financières	3 000,00 €		3 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	2 000,00 €		2 000,00 €
68 Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 000,00 €		4 000,00 €
69 Impot	10 000,00 €		10 000,00 €
<b>Total Opération Réelles</b>	<b>713 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>713 000,00 €</b>
023 Virement à la section d'investissement			0,00 €
042 Opération d'ordre	110 000,00 €		110 000,00 €
<b>Total Opération d'Ordre</b>	<b>110 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>110 000,00 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>823 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>823 000,00 €</b>

**RECETTES**

Chapitre - Libellé	CREDITS	DM	TOTAL
013 Atténuation de charge			0,00 €
70 Produits des services	801 000,00 €		801 000,00 €
74 Dotations, participations, subventions			0,00 €
002 résultat d'exploitation reporté			0,00 €
75 Autres produits de la gestion courante			0,00 €
76 Produits financiers			0,00 €
77 produits exceptionnels (excédents Marennes)			0,00 €
<b>Total Opération Réelles</b>	<b>801 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>801 000,00 €</b>
042 Quote part subvention d'investissement transférées			22 000,00 €
<b>Total Opération d'Ordre</b>	<b>22 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>22 000,00 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>823 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>823 000,00 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DEPENSES**

Chapitre - Libellé	BP	DM	TOTAL
20 100 Concession et droit assimilés			0,00 €
21 100 Matériel de bureau et informatique			0,00 €
21 100 Autres			0,00 €
20 200 Frais d'études	20 000,00 €		20 000,00 €
21 200 Autres			0,00 €
23 200 Constructions	210 000,00 €		210 000,00 €
21 300 Mobiliers			0,00 €
21 400 Outillage industriel	3 000,00 €		3 000,00 €
016 Emprunts et dettes assimilées	32 000,00 €		32 000,00 €
<b>Total Opération Réelles</b>	<b>265 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>265 000,00 €</b>
040 Subvention d'équipement groupement coll	22 000,00 €		22 000,00 €
<b>Total Opération d'Ordre</b>	<b>22 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>22 000,00 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>287 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>287 000,00 €</b>

**RECETTES**

Chapitre - Libellé	CREDITS	DM	TOTAL
13 Subventions	140 000,00 €		140 000,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	37 000,00 €		37 000,00 €
165 Dépôts et cautionnement			0,00 €
01068 Autre réserves			0,00 €
001 résultat d'exploitation reporté			0,00 €
<b>Total Opération Réelles</b>	<b>177 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>177 000,00 €</b>
021 Virement de la section d'investissement reporté			0,00 €
040 Opération d'ordre	110 000,00 €		110 000,00 €
<b>Total Opération d'Ordre</b>	<b>110 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>110 000,00 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>287 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>287 000,00 €</b>